

PROVINCE DE LIEGE – ARRONDISSEMENT DE LIEGE

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

PROJET DE DECISION - SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 25 juin 2025

Service : Jeunesse
Agent traitant : NPAU

Objet : Jeunesse - Actualisation du Projet d'accueil extrascolaire de la commune de Chaudfontaine (La Ribambelle) : décision

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu le décret « Accueil temps libre » de la Communauté française du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 décembre 2003, fixant le code de qualité de l'O.N.E ;

Attendu que le Projet d'accueil a pour objectif de définir le fonctionnement de l'accueil extrascolaire ;

Attendu que ce document doit être actualisé et revu de façon régulière ;

A ces causes,

En Séance publique,

Après en avoir délibéré,

ARRÊTE,

Article unique

Le Projet d'accueil extrascolaire de la Commune de Chaudfontaine (La Ribambelle) tel qu'annexé est approuvé.



Accueil extrascolaire de Chaudfontaine

Projet d'Accueil

Commune de
Chaudfontaine



TABLE DES MATIERES

1. **Introduction:** histoire et contexte institutionnel
2. **Cadre légal**
 - 2.1 Le décret ATL
 - 2.2 Les normes d'encadrement
3. **Types d'accueils organisés**
 - 3.1. Périodes scolaires
 - 3.2. Périodes non scolaires
4. **Fonctionnement commun aux lieux d'accueil**
 - 4.1. Une journée type
 - 4.2. Les locaux
 - 4.3. L'accueil
 - 4.4. Les activités
 - 4.5. Coût, inscriptions et présences
5. **Spécificités des sites**
6. **Composition de l'équipe**
 - 6.1. Les responsables
 - 6.2. L'équipe d'animation
7. **Profil de l'animateur**
8. **Principes pédagogiques de l'accueil**
 - 8.1. Liberté et autonomie
 - 8.2. Sécurité et lien
 - 8.3. Coopération et responsabilisation
 - 8.4. Ouverture et éveil au monde
 - 8.5. Inclusion
 - 8.6. Accessibilité à tous
 - 8.7. Jouer dehors par tous les temps
9. **Mode de diffusion et d'évaluation du projet d'accueil**
10. **ANNEXES**
 - La **Charte de vie** commune destinée aux enfants et les **sanctions**

1. INTRODUCTION

Histoire et contexte institutionnel

L'Accueil Extrascolaire communal, dénommé « **La Ribambelle** », est organisé par l'Échevinat de la Jeunesse de la commune de Chaudfontaine depuis 25 ans.

Cette initiative répond à un besoin des familles : assurer l'accueil des enfants durant les périodes extrascolaires.

La Ribambelle n'est pas une garderie. C'est un ATL pensé et construit sur des animations diversifiées et variées, ludiques et créatives, assurées par un personnel qualifié dont la pratique adhère au **projet d'accueil**.

Ce projet d'accueil a été élaboré par l'équipe d'animation en collaboration avec les responsables ATL. À la suite de la formation « *construire sur projet d'accueil* », et de 3 après-midi de travail et d'échange, l'équipe d'animation de *la Ribambelle* vous présente son nouveau projet éducatif.

Il constitue un socle de base, une ligne de conduite qui guide le travail quotidien de chaque membre de l'équipe, afin d'assurer une dynamique cohérente et des objectifs communs.

« *La Ribambelle* » organise l'ensemble des plaines communales. Certaines semaines sont également organisées en collaboration avec la *RCA Chaudfontaine Développement*. Le Service Jeunesse collabore ponctuellement avec d'autres services, tant au niveau du recrutement du personnel encadrant que du partage de compétences.

L'Échevinat de la Jeunesse fait partie du Programme Coordonné pour l'Enfance de la commune. Avec l'aide de la coordinatrice ATL, la personne chargée de projet et la responsable du Service Jeunesse, l'équipe d'animation œuvre à la concrétisation du projet d'accueil ainsi que de son projet éducatif et pédagogique.

Les activités de l'AES communal (dit « *La Ribambelle* »), sont réfléchies en collaboration avec les différents services de l'administration communale. La CCA

(Commission communale de l'accueil), chapeauté par la CATL du Service Jeunesse et accompagnée par l'ONE, rassemble les différents acteurs et œuvre à la cohérence et la mise en oeuvre de cet accueil.

La Ribambelle est un milieu d'accueil **INCLUSIF et ACCESSIBLE à tous**.

Il accueille tous les enfants de 2.5 à 12 ans durant les périodes scolaires, au sein des écoles de l'entité (réseau libre et communal), ainsi que durant les périodes non scolaires, dans différents lieux d'accueil, sans aucune condition : il n'est pas nécessaire d'être domicilié sur la commune, ni d'être inscrit dans une école de l'entité. Il n'est pas non plus demandé aux plus jeunes d'être propres.

Les enfants accueillis viennent de milieux socioculturels variés. Tous sont reçus dans le respect des convictions idéologiques, philosophiques et politiques des enfants et des parents.

La mission principale de *la Ribambelle* est de contribuer à l'**encadrement et l'épanouissement** des enfants pendant les différentes périodes extrascolaires.

Notre accueil est avant tout un lieu et un moment de plaisir, un environnement où chaque enfant est le bienvenu. Il marque un **temps de rupture face au rythme scolaire** où la place est faite à la détente et l'amusement. L'accueil se veut convivial, familial et centré sur le plaisir de l'enfant.

Les activités sont proposées et organisées de manière à **répondre aux besoins des familles**, tout en tenant en compte des réalités sociales, culturelles et économiques de chacun.

A travers nos activités, nous souhaitons inculquer aux enfants des valeurs de **respect** : respect de soi, respect des autres et respect de l'environnement qui les entoure. Nous sommes persuadés que ces valeurs contribuent à former les citoyens de demain, responsables de leurs paroles et de leurs actes.

2. CADRE LEGAL

2.1. Décret ATL et convention avec l'ONE

Le **décret** relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire a été voté le 1er juillet 2003 et promulgué par le Gouvernement le 3 juillet 2003. L'arrêté d'application a été approuvé par le Gouvernement le 17 décembre 2003. Ce décret initial a été modifié par un décret du 26 mars 2009 (MB du 27 juillet 2009), qui comprenait également des dispositions relatives à l'organisation interne de l'ONE.

Les plaines de la commune de Chaudfontaine sont reconnues par l'ONE et répondent à la législation en vigueur. Les objectifs poursuivis dans ce projet visent au développement harmonieux de chaque enfant et à offrir un service de qualité aux familles de l'entité de Chaudfontaine.

Une **convention** est signée entre l'ONE et les communes, les coordinateurs ATL (meilleure définition de leur fonction, formation initiale et continue, plan d'action et rapport d'activité,...) et les CCA (définition d'action prioritaires, évaluation,...). Elle définit un partenariat à plusieurs niveaux. Dans cette même convention, la commune s'engage au respect des dispositions du le décret ATL.

2.2. Normes d'encadrement

En plus du responsable de projet, l'opérateur qui participe au programme CLE tend à assurer la présence minimum d'accueillant(e)s, en fonction de la durée de l'accueil et de l'âge des enfants:

Durée de l'accueil	Age des enfants	1 accueillant(e) par tranche entamée de :
Moins de 3h consécutives ou Après l'école jusque 19h		18 enfants
Plus de 3h, en dehors de l'école	Moins de 6 ans	8 enfants
	6 ans et plus	12 enfants

Ces **taux d'encadrement** donnés par l'ONE sont indicatifs et s'appliquent aux opérateurs de l'accueil participant au programme CLE, qu'ils soient agréés ou non.

La Ribambelle respecte ces taux d'encadrement afin de garantir un maximum de sécurité et d'assurer un accueil de qualité.

Le nombre d'encadrants appelés *animateurs Ribambelle*, varie selon les lieux d'accueil et les groupes d'âges. Il est adapté au nombre d'enfants par groupe, à la tranche d'âge et aux besoins.

Nous portons une attention particulière à la **sécurité des enfants** en respectant les normes d'encadrement conseillées par l'ONE.

Cet impératif guide de façon permanente l'organisation de nos équipes d'animation. En plus du personnel d'animation (*animateur Ribambelle* sous contrat), en fonction du nombre d'enfants et des besoins, nous engageons des personnes dites « aidantes ». Les statuts de ces personnes varient : accueillants extrascolaires, étudiants brevetés, stagiaires, Article 60,...

3. Types d'accueils organisés

3.1. Périodes scolaires

➤ **Le soir**

Un accueil est organisé au sein de chaque école, qu'elle soit libre ou communale, de 15h30 à 18h. En plus du personnel d'accueil chargé de la surveillance, du personnel "Ribambelle" est affecté dans chaque établissement pour animer des activités ludiques et créatives.

Le fonctionnement des activités est différent suivant les établissements scolaires. L'animateur organise ses activités en concertation avec la direction et l'équipe éducative, en tenant compte des besoins de la population présente.

➤ **Le mercredi après-midi**

Suite à l'augmentation de la demande des familles, par souci de sécurité et de qualité de l'accueil, les lieux se sont multipliés.

L'accueil du mercredi après-midi se déroule au sein de 4 implantations scolaires :

L'Ecole Marcel Thiry à Mehagne
L'Ecole du Val (Vaux-sous- Chèvremont)
L'Ecole Princesse de Liège, section des 3 Roses
Les Ecoles des Beaufays 1 et 2

Les activités du mercredi sont ouvertes aux enfants des écoles libres et communales de Chaudfontaine, y compris l'enseignement spécialisé (école Jean 23).

La Ribambelle fonctionne selon un modèle commun, défini en équipe. Chaque site à ses spécificités liées à l'infrastructure, à son environnement et sa philosophie d'accueil (cf volet « commun » et volet « spécificités »).

➤ **Les journées de formation des enseignants**

Au sein de chaque école, lors des journées de formation des enseignants (*journées pédagogiques*), l'Echevinat de la Jeunesse organise un accueil sous forme de garderie animée. Des accueillants extrascolaires et des animateurs de la Ribambelle organisent des activités ludiques aux mêmes horaires qu'une journée d'école, garderie du matin et du soir comprises.

3. 2. Périodes non-scolaires

➤ **Les PLAINES**

L'Echevinat de la jeunesse organise des plaines récréatives à **thèmes** pour les enfants de 2 ans et demi à 12 ans.

Pour chaque semaine de plaine, un programme d'activités variées est conçu par les animateurs autour d'une thématique choisie. La disponibilité du car communal permet d'organiser une sortie par groupe d'âge.

Le programme d'activités est communiqué via le portail parents par le biais duquel les familles inscrivent leurs enfants.

Périodes

Suite au changement de rythmes scolaires, le Service Jeunesse a repensé l'organisation des plaines. Il était question de répartir l'offre de façon équilibrée et cohérente tout en donnant des repères clairs aux familles.

La Ribambelle, depuis 2 ans, planifie ses plaines de façon systématique. Elles sont organisées **toutes les premières semaines des vacances**

scolaires de deux semaines, **l'ensemble du mois de juillet** et **une à deux semaines au mois d'août** (les 2 semaines précédant la rentrée étant réservées à l'entretien des écoles).

Certaines plaines sont organisées en collaboration avec la RCA, et proposent des animations sportives pour un public de primaires.

Horaire

8h00 à 9h00 : accueil « temps-libre »

9h00 à 16h00 : activités

16h00 à 17h30 : accueil « temps-libre »

Les plaines se déroulent sur 2 implantations scolaires :

Ecole Marcel Thiry à Mehagne
Ecole Du Val à Vaux-sous-Chèvremont

L'école Princesse de Liège à Embourg, section des 3 Roses, accueille les enfants lors des plaines lorsque la demande des familles dépasse la capacité d'accueil des 2 implantations de départ (ce qui est parfois le cas chez les petits de maternelles).

Le descriptif des Plaines organisées par la Ribambelle se trouve dans le nouveau projet d'accueil "Plaines de vacances".

4. Fonctionnement commun aux lieux d'accueil

Sur chaque site, les équipes d'animation proposent des activités de **14h à 17h** avec un temps d'**accueil dès 13h et jusque 18h**.

Ce sont les animateurs eux-mêmes qui assurent l'accueil et la garderie, ce qui leur permet d'être en contact direct avec les parents, de communiquer et créer des liens.

Un **car scolaire** effectue une **ramassage aller-retour depuis/vers les écoles**. Ce transport nécessite une inscription préalable.

4. 1. Une journée type :

- 13h : départ du car depuis les écoles vers le lieu l'accueil
- 13h-13h20 : accueil des enfants sur chaque site et relais avec les accueillants du temps de midi
- 14h : début des activités – sieste pour les petits
- 15h30 : réveil de la sieste pour les petits
- 16h : goûter
- 16h-17h : activités libres ou dirigées
- 17h : fin des activités – départ du car du lieu d'accueil vers les écoles.
- 18h : fin de la *garderie*.

4. 2. Les locaux

Les locaux se situent dans des écoles communales.

Chaque groupe dispose de son propre local, adapté à la tranche d'âge et aménagé suivant les besoins du public.

L'accueil se déroule principalement dans des locaux de type « réfectoires » adaptés à chaque tranche d'âge (espace, mobilier, matériel,...). Ces locaux sont spacieux et lumineux. Chaque site dispose d'un gymnase avec du matériel sportif ou d'un module de psychomotricité. Les écoles disposent également de cours extérieures et d'espaces verts à proximité (cf volet *jouer dehors*).

Chaque établissement présente des spécificités et son aménagement propre (cf volet *spécificités des lieux d'accueil*)

4. 3. L'accueil

Le moment de l'accueil des enfants est primordial.

Il permet d'établir un premier lien et d'introduire l'après-midi. C'est le moment d'assurer une transition douce entre le milieu familial et le milieu d'accueil.

Ce moment est également l'occasion d'accueillir les nouvelles personnes, qu'il s'agisse d'enfants ou d'animateurs.

Chaque enfant peut arriver et s'installer à son rythme, retrouver ses copains et les animateurs. Il a le choix entre diverses **activités libres** : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire...

4. 4. Les activités

Les activités proposées par l'équipe d'animation sont variées et ludiques. C'est la **diversité des activités** proposées qui fait d'**identité de la Ribambelle**. Chaque enfant y trouve de quoi s'épanouir et répondre à ses envies et ses besoins.

Les activités respectent les souhaits, le rythme et les **BESOINS** des enfants. L'animation prend en charge le **collectif** tout en restant attentif à l'**individu**.

Nous privilégions les activités qui ont du **sens** et qui s'insèrent dans une prise en compte globale de l'enfant.

Ces activités peuvent prendre différentes formes :

- Des ateliers libres ;

- Des activités dirigées ;
- Des jeux de tous types (coopératifs ou compétitifs, courts ou longs, de piste, de société, de construction, en équipes,...) ;
- Des activités créatives et manuelles de type « bricolages » ;
- Des activités artistiques (musique, théâtre, dessin, peinture, cirque...) ;
- Des activités physiques et sportives ;
- Des excursions ludiques ou des activités de découverte et d'éveil au monde : exposition thématique, spectacle, visite de musée, ...

La disposition d'un voire deux **cars** donne la possibilité de se déplacer afin de profiter de sorties visant à ouvrir les enfants au monde extérieur.

Différentes **malles thématiques mobiles** servent d'outils pour construire les animations (malles jeux de société, marionnettes, cirque, musique, bricolage). Chaque local d'accueil dispose du matériel de base.

Les activités (plaines et mercredis) sont présentées sous formes de **planning coloré et illustré**. Ces documents sont préalablement diffusés aux familles sur le PORTAIL PARENTS. En voici un exemple :

Programme mensuel Mehagne

DECEMBRE 2024

Groupe	Animateurs	04/12	11/12	18/12
<p>Les Petits</p> <p>Accueil 1M 2M 3M</p>	<p>Aline</p> <p>Sarah</p> <p>Christine</p>	<p>* Allons voir Saint-Nicolas</p> 	<p>* Bricolage de Noël</p> <p>* Chants et activités musicales de Noël</p> 	<p>* Cuisine sucrée de Noël</p> <p>* Contes enchantés</p> 

Groupe	Animateurs	04/12	11/12	18/12
<p>Les Moyens</p> <p>1P 2P</p>	<p>Laurie</p> <p>Martin</p>	<p>* Activité surprise</p> 	<p>* Jeux musicaux et blind test Disney</p> 	<p>* Bricolage</p> <p>* Soupe de Noël</p> 

Groupe	Animateurs	04/12	11/12	18/12
<p>Les Géants</p> <p>3P 4P 5P 6P</p>	<p>Eric</p> <p>Geoffrey</p> <p>Pascale</p>	<p>* Activité surprise</p> 	<p>* Bricolage de Noël</p> <p>* Truffes au chocolat</p> 	<p>* Sortie à la patinoire</p> 

4.5. Coût, inscriptions et présences

La participation financière des parents a été fixée à la suite d'une réflexion visant à déterminer un prix démocratique, ne limitant pas l'accès aux animations du milieu d'accueil.

Pour l'année 2025-2026, les montants fixés sont les suivants :

- Accueil du soir :
de 15h30 à 16h00 : gratuit
de 16h00 à 18h00 : 2,00 € par jour ou 1,50 € si plusieurs enfants de la même famille
- Mercredi après-midi : 5 €/jour
- Journée pédagogique : 10 €/jour
- Plaines : 60 €/semaine (48 € pour les semaines de 4 jours).

Le prix ne pouvant être un frein à l'inscription, les parents sont informés qu'il est toujours possible de demander une **aide à l'inscription auprès du CPAS** de la commune, avec qui nous collaborons régulièrement.

Le paiement se fait par facturation. Les factures sont envoyées aux familles par le Service des Finances qui collabore avec notre employée administrative chargée des inscriptions.

Les inscriptions se font via le **PORTAIL PARENTS**. Cet outil centralise toutes les données relatives aux enfants inscrits dans une école communale. Il permet de gérer les inscriptions aux repas chauds, aux plaines de vacances, aux mercredis après-midi et aux journées de formation des enseignants.

Les **programmes d'activités** du mercredi et des plaines y sont publiés. Les parents sont préalablement informés. Ils peuvent inscrire leur enfant « à la carte » pour un mercredi, mensuellement ou annuellement. Les inscriptions restent possibles jusqu'au vendredi précédent le mercredi concerné.

Notre employée administrative dresse, pour chaque mercredi et pour chaque stage, une **liste de présences** reprenant tous les enfants préinscrits. C'est sur base de cette liste que les présences sont prises et que le comptage est effectué.

Il s'agit d'un outil précieux, garantissant à la fois la sécurité nécessaire à l'encadrement des enfants et le bon fonctionnement du système de facturation lié aux présences.

Sur cette liste, des données spécifiques à l'enfant sont précisées :

- Les cas d'allergies ou de problème de santé
- Les cas de médication (avec autorisation)
- Les enfants faisant la sieste
- Les enfants mettant des langes
- Les enfants ne pouvant être repris que par certains parents
- ...

Il s'agit d'une série de données extrêmement importantes, permettant de garantir une attention individualisée et d'établir une relation de confiance avec les familles.

5. Spécificités des lieux d'accueil



Ecole Marcel Thiry à Mehagne

Public

L'école Marcel Thiry est le lieu d'accueil qui compte le plus grand nombre d'enfants.

Elle regroupe les enfants de l'école Marcel Thiry, de l'école Notre Dame de Mehagne, l'école spécialisée Jean 23, ainsi que les élèves de primaire de l'Ecole Princesse de Liège et du Sartay. Un système de ramassage en car permet aux enfants des écoles environnantes de se déplacer.

Une garderie est organisée jusqu'à 18h sur place. Le car communal ramène les enfants d'Embourg et du Sartay à 17h10 à l'école des 3 roses.

En moyenne **75 enfants** fréquentent les activités du mercredi au sein de cet établissement.

Organisation des groupes

Les enfants sont répartis en 3 groupes d'âges suivant leurs années scolaires :

Petits : Accueil/ 1 et 2 maternelles : 1 animateur pour 8 enfants

Moyens : 3 maternelle/1 et 2 primaires : 1 animateur pour 10 enfants

Grands : 3, 4, 5, 6 primaires : 1 animateur pour 12 enfants

Locaux

En plus des locaux traditionnels attribués à chaque groupe et adaptés à l'âge, *la Ribambelle* dispose d'un local Agora, équipé en technologie permettant d'exploiter la sphère audiovisuelle. L'établissement dispose également d'espaces extérieurs aménagés (cf « jouer dehors »).

Le « Jouer dehors »

Le quartier résidentiel et l'esprit village de Mehagne permettent à l'accueil d'exploiter les alentours en toute sécurité. La Lande de Mehagne et la réserve naturelle derrière l'école offrent diverses possibilités d'activités en contact avec la nature. La proximité du terrain de football permet d'organiser des grands jeux en extérieur.

Suite à une formation de l'équipe éducative « Aménagement des espaces extérieurs », la cour maternelle a été repensée. Un terrain d'aventure a vu le jour, permettant à *la Ribambelle* d'organiser des activités extérieures de type « libre » (cf volet commun « jouer dehors »).

Les partenariats locaux

L'asbl « Vent de Terre » -spécialisée dans le maraichage et proposant des activités « nature » et de jardinage pour les enfants à deux pas de l'école permet des collaborations ponctuelles avec *la Ribambelle*. Ainsi, le public accueilli s'ouvre au monde extérieur et développe le lien avec la terre.

La Ribambelle collabore ponctuellement avec la Maison de repos du quartier et propose des activités ludiques intergénérationnelles visant à créer du lien.



Ecole Du Val à Vaux sous Chèvremont

L'accueil du mercredi dans la vallée est né il y a 5 ans, suite aux inondations. Il répond à un besoin de maintenir un accueil dans le quartier, proche des familles et de leur domicile.

Public

Il accueille exclusivement les enfants de l'école du Val.

Une garderie est organisée sur place jusque 18h.

En moyenne **35 enfants** fréquentent les activités du mercredi.

Organisation des groupes

Les enfants sont répartis en deux groupes :

Les maternelles : 1 animateur pour 8 enfants

Les primaires : 1 animateur pour 12 enfants

Locaux

Les nouvelles infrastructures, reconstruites suite aux inondations, offrent des locaux spacieux et lumineux. La salle de gym et son équipement permettent d'organiser de grands jeux intérieurs.

Accessibilité

Un accueil est organisé de façon systématique dans la vallée, en semaine et lors des congés scolaires permettant une accessibilité à un public souvent peu mobile et précarisé.

Malgré les inondations dont la vallée a été victime, la commune a voulu y faire perdurer l'accueil extrascolaire. Cette volonté répond à un besoin d'appartenance

et de sécurité affective, permettant aux familles de rester dans leur quartier avec leurs repères.

Une infrastructure moderne et équipée accueille aujourd'hui les enfants (AES et CDV) permettant d'assurer la continuité de l'accessibilité aux publics précarisés. Cet élargissement de la couverture géographique permet la mixité des classes sociales en mélangeant les populations lors des plaines de vacances.

Le coût des plaines n'a pas augmenté, ce qui rend ce service accessible au plus grand nombre.

Une collaboration avec le CPAS permet, dans un premier temps, une facilité de contact avec le public.

Ensuite, il offre une aide administrative et financière à des familles en situations précaires en prenant en charge une partie du coût de l'inscription aux plaines.

Environnement et partenariats

La proximité avec différents lieux stratégiques offre à l'école du Val une multitude de possibilités pour exploiter l'extérieur :

- Le Parc Hauster
- Le Ravel de l'Ourthe
- Sourc'O Rama et sa plaine de jeux

Ainsi, les activités extérieures prennent une autre dimension. Les balades sont faciles d'accès et les sorties à pied demandent peu d'organisation.

Plusieurs partenariats avec des acteurs de terrain valcaprimontois permettent de développer l'aspect culturel et artistique. Des rencontres ponctuelles avec des artistes locaux ont vu naître des collaborations et des projets visant à ouvrir les horizons des enfants sur la culture et ainsi développer leurs compétences artistiques.

L'équipe d'animation projette la création d'un partenariat avec La Régie de Quartier autour d'activités de jardinage et de cuisine.



Ecole Princesse de Liège à Embourg section des 3 Roses

Un accueil a vu le jour à Embourg il y a 5 ans, suite à l'épidémie de la Covid. La Ribambelle s'est implantée de façon permanente à Embourg, dans le **bâtiment des maternelles « aux 3 Roses »** .

Public

Il accueille exclusivement les enfants des maternelles de l'École d'Embourg et de l'École fondamentale du Sartay. Une *garderie* est organisée sur place jusque 18h. Pour faciliter la tâche des parents, les enfants du primaire y sont reconduits par le car.

En moyenne **25 enfants** de l'accueil à la 3^{ème} maternelle fréquentent les activités du mercredi.

Organisation des groupes

Un seul groupe de **maternelles** : 1 animateur pour 8 enfants

Locaux

Le réfectoire dispose d'un module intérieur adapté aux petits. Il offre la possibilité de s'amuser en développant la créativité et la psychomotricité.

Environnement urbain

L'école des 3 Roses se situe dans le centre d'Embourg, à proximité des commerces, de la bibliothèque communale, de la piscine, du parc et des bois.

Ces diverses possibilités permettent de rencontrer un panel de besoins chez l'enfant, de l'activité littéraire à l'activité sportive en passant par des animations nature.

L'équipe d'animation projette de développer le **Jouer dehors** en réhabilitant l'espace vert attenant à l'école pour en faire un jardin pédagogique.



Ecoles de Beaufays 1 et de Beaufays 2

Ce nouveau lieu d'accueil est récemment né. Il répond à une demande toujours plus élevée des familles et la volonté de l'Echevinat de la Jeunesse de privilégier les petits groupes d'enfants afin de garantir la sécurité et la qualité de l'accueil.

Public

L'école de **Beaufays 1** accueille ses élèves du maternelle ainsi que ceux de Ninane et de Chaudfontaine, l'école de **Beaufays 2** ses primaires et ceux de Ninane.

Une garderie est organisée jusqu'à 18h sur place. Le car communal ramène les enfants de Ninane à 17h35 et les enfants de Chaudfontaine à 17h45.

En moyenne **35 enfants** fréquentent les activités du mercredi sur les 2 écoles.

Organisation des groupes

Les enfants sont répartis en deux groupes.

Les maternelles : 1 animateur pour 8 enfants

Les primaires : 1 animateur pour 12 enfants

Locaux

Ces 2 écoles (Beaufays 1 et Beaufays 2) sont séparées mais côte à côte. Les locaux des petits disposent d'un module et d'un bac à sable intérieurs. Le gymnase équipé offre la possibilité d'un grand espace pour faire des jeux intérieurs lorsque la météo est maussade.

Eveil au monde

L'équipe d'accueillants projette une variété d'activités d'ouverture au monde par le biais de rencontres et de découverte de métiers. En effet, les commerces autour de l'école permettent d'envisager des partenariats locaux : activités nature dans une ferme pédagogique et dans un espace Natagora, rencontre

avec des footballeurs professionnels, animations en Maison de Repos, découverte des champs et des vignes... Le Ravel à proximité de l'école permet de se déplacer de façon sécurisée et agréable.



6. Composition de l'équipe

6.1. Les responsables

La chef de Service de l'Echevinat de la Jeunesse chapeaute l'Echevinat. Elle valide les décisions et sert de référente.

La coordinatrice ATL, le responsable de projet et l'employée administrative collaborent en permanence pour faire tourner le service et veiller à la qualité de l'accueil.

➤ La Coordinatrice ATL

Elle remplit plusieurs missions liées à la coordination.

- Assurer l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet d'accueil en collaboration avec l'équipe
- Assurer le lien vers l'ONE
- Garantir de la mise en œuvre du PCLE et des objectifs de la CCA
- Constituer et gérer l'équipe d'animation. Veiller à la motivation et au bien-être de chacun des membres de l'équipe
- Servir de référente à l'équipe
- Intervenir en tant que garant des règles
- Analyser les besoins en formation

- Veiller aux bonnes pratiques professionnelles et à l'évaluation des animateurs
- Assurer la sécurité physique et affective des enfants accueillis

➤ **Le responsable de projet**

Il a un rôle de gestionnaire et d'interface. Il effectue les tâches suivantes :

- Veiller à l'organisation générale de la structure
- Assurer une présence, écouter les demandes des différents acteurs, communiquer les informations, représenter son équipe auprès des différents partenaires (ONE – collège communal – autres associations - écoles – parents – etc.) ;
- Assurer une présence sur le terrain et être présent en soutien à l'équipe d'animation
- Organiser les achats de matériel...

En pratique, coordinateur et responsable de projet travaillent en collaboration et en complémentarité en s'adaptant constamment aux besoins et aux situations.

➤ **L'employée administrative**

Elle assure le travail administratif lié à la Ribambelle (gestion des inscriptions et des présences). Elle fait le lien avec le Service des Finances (bons de commande pour nos activités externes et facturation de l'accueil). Elle se charge aussi de la diffusion des programmes d'activités sur le Portail Parents.

6.2. L'équipe d'animation

Elle est composée d'une quinzaine d'animateurs qui animent sur le terrain et assurent la concrétisation du projet d'accueil.

➤ **Qualification du personnel**

Une attention particulière est apportée à la qualification des animateurs.

Les animateurs sont âgés de 17 ans minimum. Toutes les personnes doivent produire un extrait de casier judiciaire modèle 2.

Au moins deux animateurs sur trois sont détenteurs au minimum d'un brevet d'animateur ou d'un diplôme pédagogique.

La gestion quotidienne du milieu d'accueil, tant au point de vue administratif que qualitatif, est assurée par un **responsable de projet détenteur d'un diplôme à caractère pédagogique ou social.**

Le Pouvoir Organisateur et la coordination veillent à encourager le personnel encadrant à suivre une formation continue et cela, quelque soit le niveau de qualification de base de la personne. Ces formations auront trait à la fonction d'encadrant, au développement de l'enfant et à toute matière en rapport avec l'encadrement et l'animation d'enfants.

Une attention particulière a été portée ces dernières années sur la formation du personnel d'accueil. Un **plan de formation individualisé** a été mis en place afin d'assurer les heures de formation et d'améliorer la pratique de terrain ainsi que la qualité de l'accueil.

7. Profil de l'animateur

Pour un accueil de qualité, l'animateur doit garder au centre de sa pratique l'intérêt de l'enfant en regard de ses besoins individuels et au profit du groupe.

Il s'engage, dans sa pratique professionnelle quotidienne, à mettre en œuvre le projet pédagogique de l'ATL et à appliquer les règles définies en équipe.

Les aptitudes citées ci-dessous ont été coconstruites et définies par l'équipe d'animation. Elle sont la base du travail sur le terrain et sont utilisées comme support à l'engagement de nouveau membre du personnel.

Un ANIMATEUR se doit d'être :

ACCUEILLANT- SECURISANT

Il adopte une attitude chaleureuse et bienveillante envers les enfants et les familles.

Il veille à la sécurité matérielle et affective de l'individu et du groupe. Il aménage l'espace en respectant la Charte de vie et les règles propres au site d'accueil. Il donne à l'enfant des repères structurant et tisse une relation de confiance.

ATTENTIF - A L'ECOUTE

Il est à l'écoute des besoins individuels (physiologiques et psychologiques) de chaque enfant. Il prodigue à l'enfant les soins nécessaires. Il est attentif à la dynamique du groupe, au rythme et au bien-être de chacun. Il veille à ce qu'aucun enfant ne se sente jugé, mis de côté ou soit victime de discrimination. Il veille à un accueil INCLUSIF. Il se montre disponible et ouvert aux dialogues avec l'enfant et les familles.

RESPECTUEUX

Il respecte l'enfant, ses besoins, ses différences. Il soigne le contact avec les familles. Il respecte les lieux et le matériel mis à disposition.

Il respecte l'intimité et la vie privée des enfants et des familles.

MOTEUR

Il assure la planification, la préparation et l'animation d'activités VARIEES (créatives, ludiques, éducatives, sportives, artistiques ou pédagogiques) à différents moments de la journée. L'animateur insuffle le mouvement et dynamise la vie collective.

RIGoureux

Il respecte les horaires, les règles de bienséance et de politesse, adopte une hygiène et attitude générale correcte et adaptée, tant dans son langage que dans sa tenue. Il respecte le matériel et les infrastructures mises à sa disposition.

Il assure le suivi et la mise en œuvre des procédures établies (réservations, commandes...). Il rend les programmes d'activités dans les délais impartis. Il est présent et participe aux réunions d'équipe.

Capable de s'ADAPTER

Il est capable de s'adapter aux différents contextes de travail et situations de terrain. Il adapte ses activités aux besoins du groupe et aux contraintes de l'environnement.

SOUCIEUX DE LA QUALITE DE LA VIE COLLECTIVE

Il travaille en collaboration avec une équipe d'animation, il participe à des réunions, communique, coopère et fait preuve d'esprit d'équipe. Il demande de l'aide et se réfère à l'équipe lorsqu'il a besoin de soutien ou pour prendre des décisions importantes. Il se montre collaborant et solidaire lorsque l'équipe demande de l'aide. Il construit des activités qui favorisent la coopération et l'esprit d'équipe.

MEDIATEUR - capable de COMMUNIQUER

Il est capable de gérer ses propres émotions. Il sait gérer les conflits et les situations de crise ou d'urgence de façon non-violente. Il favorise les échanges de façon pacifique via le dialogue et l'empathie. Il ne prend des décisions importantes relatives à l'enfant qu'en collaboration avec les familles, l'équipe éducative et la hiérarchie.

➤ **Organisation du travail de l'équipe**

L'équipe d'animation se réunit plusieurs fois par an.

Un **calendrier annuel de réunions** est mis en place. Chaque réunion porte sur un sujet particulier (les activités, le travail de fond, les événements ponctuels, les réunions spécifiques en sous-groupes). Cette organisation permet d'avoir des objectifs spécifiques, renforce la motivation, la communication et une meilleure participation. Le travail en équipe repose sur les points suivants :

- Définir les grands axes de l'accueil. Échanger avec les collègues et réfléchir à sa pratique. Analyser son travail en référence au projet pédagogique. Se concerter sur les attentes et besoins des enfants. Faire évoluer le projet d'accueil en fonction de la réalité de terrain.
- Rendre un programme d'activités en respectant les échéances données.
- Choisir les thématiques à explorer lors des plaines. Préparer des activités en concordance avec le programme établi et les thèmes choisis.
- Participer à la mise en place de projets, d'activités spécifiques, d'événements ponctuels.

8. Principes pédagogiques de l'accueil

Au départ des **BESOINS** des enfants repris dans le CODE QUALITE de l'accueil (brochures de l'ONE), l'équipe éducative, a défini des valeurs et vise à assurer les objectifs suivants au sein de sa pratique quotidienne :

8.1 LIBERTE et AUTONOMIE

Vers l'apprentissage de l'AUTONOMIE, OFFRIR des moments de TEMPS LIBRE dans un CADRE.

L'Accueil temps libre, contrairement au cadre scolaire, est pensé dans un objectif de plaisir. Il se doit donc d'être plus libre, sans contrainte de production.

Un **esprit «vacances»** permet à l'enfant de se détendre, sans pression, en étant à l'écoute de ses besoins. Cette *liberté cadrée* donne la possibilité aux enfants d'explorer, de prendre des initiatives et de **développer leur CREATIVITE.**



Laisser le choix à l'enfant de son activité suivant ses centres d'intérêts renforce la motivation, l'attention et le plaisir.

Le respect du rythme de l'enfant, de sa personnalité et de son individualité lui permet de trouver sa place.

Moyens

- Organiser des activités de type « **jeux autonomes** » ou « **ateliers libres** » ;
- **Aménager l'espace** pour un accès autonome au matériel ;
- Création de **différents coins** aménagés pour faciliter les activités : coins calmes avec livres, coins jeux de société, tables pour les activités...
- Proposer une **variété d'activités** aux enfants, offrir diverses opportunités d'épanouissement et de développement personnel ;
- Trouver un **équilibre** en alternant les **activités dirigées** et les moments « **temps libre** »
- Privilégier les **activités en extérieur** permettant d'explorer et d'expérimenter.

8.2 SÉCURITÉ et LIEN

➤ Avec l'ENFANT

Créer un lien dans la relation permet à l'enfant de se sentir en SECURITE. Considérer chaque enfant comme un **individu** à part entière en reconnaissant son **histoire personnelle**, son **rythme singulier** et ses **besoins spécifiques**.

Créer une relation de confiance où l'enfant se sent profondément considéré et respecté tel qu'il est.

L'enfant a besoin de repères clairs pour être rassuré et se sentir à l'aise d'exprimer ses émotions. La construction de repères fiables est le préalable à une acquisition d'une plus grande autonomie.



Moyens

- Instaurer des routines, des **rituels**, structurer le temps et l'espace. Définir des **moments-clés** de la journée ;
- Aménager l'espace de façon structurée et structurante
- La création d'une **charte de vie** commune au groupe.

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles ont été travaillées avec les enfants. Elles sont affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles sont expliquées aux nouveaux enfants. Ces règles ne sont pas immuables et peuvent évoluer. Cf annexes : Charte de vie commune

➤ **Avec la FAMILLE**

Associer les parents, renforcer les LIENS avec les FAMILLES

Établir et maintenir un lien avec les familles est essentiel.

Cela permet de développer la relation de confiance et d'assurer une transition douce et cohérente entre les différents milieux de vie de l'enfant.

Les parents sont des partenaires et l'accueil ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active. Le milieu d'accueil s'attend à une écoute et un soutien de leur part. Pour ce faire, le dialogue et le respect de l'autre reste un objectif permanent.

Moyens

- Le **contact direct avec les familles sur le terrain** : lors de plaines, les animateurs eux-mêmes effectuent l'accueil du matin et du soir. Ainsi, ils peuvent rencontrer et communiquer de vive-voix avec les familles.

A-t-il mangé ? A-t-il dormi ? A-t-il été insécurisé ?

Les parents ont besoin d'être sécurisés et d'avoir des indices sur les comportements de leur enfant traduisant leur bien-être.

L'équipe réfléchit à un outil de communication simple, facile et non-intrusif afin de permettre la communication entre l'équipe et les parents lors de l'accueil du mercredi après-midi.

- Instaurer des **moments de rencontre** : en début et en fin d'année scolaire, un moment « festif » est organisé sur le lieu d'accueil. Il offre la possibilité aux parents de découvrir le milieu dans lequel l'enfant s'épanouit et de rencontrer le personnel d'accueil.
- Des **outils de communication** visant à créer du lien avec les familles :
 - le **portail parents** pour les inscriptions ainsi que différentes communications, comme le **programmes d'activités** pour les mercredis après-midi et pour les plaines.
 - le **gsm** de la Ribambelle pour toutes communications urgentes ou pour contacter la personne responsable sur le terrain.
 - les **mails** pour toutes communications et demandes liées à l'accueil.
 - Le **ROI** de la Ribambelle, destiné aux familles, précisant les règles de l'accueil est communiquée lors de l'inscription. Elle sert de base pour le vivre-ensemble et de référence en cas de problème.

8.3 COOPERATION et RESPONSABILISATION



Les enfants développent une citoyenneté active et responsable. Cet apprentissage passe par " **le faire ensemble** ", la **possibilité de coopérer autour d'un projet** où chacun peut trouver sa place. Les **activités de type coopératives** sont favorisées sans exclure les jeux compétitifs (la compétition faisant partie intégrante de notre société). La **démarche de projet, de co-**

construction occupe une place essentielle car elle permet chacun d'assumer des responsabilités dans la communauté.

Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs

Se sentir impliqué dès le départ dans la vie de groupe et dans le choix d'activités, renforce la motivation et permet à l'enfant de s'engager et de devenir responsable. Lorsqu'une activité fait sens, l'enfant se montre plus motivé et investi.

Moyens

- Offrir la possibilité de **participer à l'élaboration des activités**
- Construire des outils relatifs au « vivre ensemble » (**charte de vie, règlement...**)- cf annexes ;
- Sonder les enfants et proposer des **moments de parole ou de partage** en groupe afin d'adapter les animations aux besoins et envies (boîte à idées, cercle de parole, évaluations, enquêtes de satisfaction...)
- Proposer des **jeux coopératifs** et des activités de type collaboratif
- Mixer les groupes d'âges pour renforcer la **solidarité** et responsabiliser les enfants.

8.4 OUVERTURE et EVEIL au monde



Eveiller l'enfant au monde extérieur permet à l'enfant de développer des apprentissages variés, une meilleure connaissance de soi, des autres et du monde qui l'entoure.

L'accueil extrascolaire a une mission éducative et pédagogique. Pour parvenir à cet objectif, la commune s'engage à :

- proposer des **activités variées** permettant à l'enfant de vivre un large panel de stimulations et d'apprentissages ;
- mettre à disposition du **matériel varié et de qualité** ;
- organiser des **sorties** culturelles/ludiques/pédagogiques pour apprendre, s'instruire, aller à la rencontre et appréhender le monde extérieur ;
- établir des **collaborations et partenariats** avec des services locaux, associations et acteurs de terrain par le biais d'animations diversifiées.

8.5 INCLUSION

Notre accueil se veut inclusif et ouvert à tous types d'enfants, quelque-soit la classe sociale, l'éducation ou la culture. Cela se traduit par :

- **Une attitude « inclusive »**

L'accueil extrascolaire est ouvert à un large public et prône la diversité et le respect de la différence. Aucun enfant n'est mis de côté. L'équipe d'animation est particulièrement vigilante à ce que chaque enfant se sente intégré et respecté par le groupe.

- **L'ouverture à la différence**

Les animations sont adaptées à une diversité d'enfants, de personnalités, de milieux socio-culturels. L'encadrement est pensé afin d'accueillir chaque enfant dans le respect de son individualité. Le personnel se forme et adapte sa posture aux différentes situations.

Nous accueillons des enfants de **l'enseignement spécialisé** de type 1 et de type 8, ce qui nous demande d'adapter nos attitudes éducatives.

Depuis juillet 2024, lors des plaines, des rencontres s'organisent avec **l'asbl Hexaclinique** qui accueille des enfants en situation de handicap. Avec le public de la Ribambelle, ils participent à des activités ludiques et récréatives.

Cette ouverture à l'autre permet d'appréhender la différence et d'inculquer le non-jugement, valeurs essentielles de notre projet éducatif. Cette collaboration sensibilise nos publics au handicap par la rencontre, l'acceptation et le respect de l'autre dans sa différence. Elle favorise les liens entre enfants porteurs d'un handicap ou non qui peuvent jouer, vivre et grandir ensemble.



8.6 L'ACCESSIBILITE à TOUS

La couverture géographique de l'accueil est large à Chaudfontaine. Pour faciliter la mobilité et permettre que l'accueil soit accessible à tous, la commune met en œuvre différents moyens :

Les transports en cars scolaires

La commune met à disposition deux cars scolaires qui permettent l'accessibilité à tous. L'un effectue un parcours (ramassage scolaire) assurant une couverture géographique large couvrant toutes les écoles, libres et communales, aller et retour, les mercredis après-midi. Ce souci de mobilité permet l'accessibilité pour toutes les familles dont les parents travaillent ou sont dans l'impossibilité de prendre en charge les trajets. Ce service de transport permet de proposer régulièrement des sorties à l'extérieur au sein du programme d'activités.



- Les partenariats avec le CPAS

Afin d'assurer un accueil financièrement accessible à toutes les familles, nous collaborons activement avec le CPAS (Cf spécificités de l'école du Val).

8.7 « Jouer dehors » par tous les temps



Lorsque l'enfant exploite l'espace extérieur, il est à l'air, en contact avec la nature, avec des stimuli diversifiés. Cette multitude de perspectives qu'offre l'extérieur donne **la liberté** et la possibilité à l'enfant d'**explorer** et d'exploiter les **capacités de son corps**. Cela favorise la prise d'initiative, développe la **créativité et l'autonomie**.

Sur nos lieux d'accueil, l'équipe donne une attention particulière au fait de *sortir dehors par tous les temps*. Des moyens sont mis en place afin d'y parvenir.

Le personnel d'accueil et particulièrement l'équipe d'animation « Ribambelle » a été **sensibilisée et formée** par un organisme spécialisé afin de développer des compétences et des attitudes afin de privilégier le « **jouer dehors** ».



Cette formation a donné à l'équipe un autre regard sur l'animation. Les activités sont construites différemment ce qui insuffle une nouvelle dynamique.

A l'école Marcel Thiry, notre site principal d'accueil de la Ribambelle, cette formation a abouti à **l'aménagement d'un terrain d'aventure** permettant aux enfants d'explorer l'espace extérieur dans une infrastructure sécurisée.

L'environnement des différents sites permet de développer ce volet grâce à leur proximité d'espaces verts.

Le « jouer dehors » fait partie intégrante du projet d'accueil. Les aspects philosophiques et pratiques liés à ce sujet sont communiqués aux parents par le biais d'une version du projet d'accueil adaptée.

9. Mode de diffusion et d'évaluation du projet d'accueil

Au départ de ce projet d'accueil global destiné à l'ONE, un document a été adapté à destination des parents. Il est plus court, plus concret et reprend les informations jugées importantes (cf annexes).

Il est communiqué lors de l'inscription et consultable sur le site communal.

Accueil extrascolaire

La Ribambelle pour les enfants de 2 ans ½ à 12 ans

La Ribambelle vous accompagne pour trouver une activité pour vos enfants après l'école, les mercredis après-midi, pendant les vacances et lors des journées de formation des enseignants.

Les activités sont:

- ludiques et sportives pour un apprentissage de la vie collective en s'amusant,
- artistiques et manuelles pour le plaisir de s'exprimer et communiquer en ateliers,
- respectueuses de chacun avec des temps de repos ou des activités libres pour vivre à son rythme,
- orientées vers le bien-être et l'épanouissement de votre enfant.

► L'accueil de la Ribambelle se fait sur 4 sites

► Inscriptions en ligne

[Règlement d'ordre intérieur de la Ribambelle](#) Télécharger

[Projet accueil extrascolaire de la Ribambelle](#) Télécharger

Les parents pourront à tout moment exprimer leurs suggestions et faire part de leurs remarques sur ce projet auprès du responsable de l'accueil.

Celles-ci seront intégrées au projet dans la mesure du possible et après concertation avec l'ensemble de l'équipe d'animation.

Ce projet est également accessible sur chaque lieu d'accueil sur demande.

Une Charte de vie destinée aux enfants et une charte (règlement de la Ribambelle) destinées aux parents est également communiquées lors de l'inscription de l'enfant (cf annexes).

10 . ANNEXES

Une charte de vie commune à destination des enfants

Cette Charte de vie est à destination des enfants fréquentant la Ribambelle, pendant les périodes scolaires ou durant les plaines.

Dans un souci de **cohérence**, l'équipe d'animation de la Ribambelle a désiré construire, en équipe, des **règles communes guidant leurs pratiques éducatives**.

C'est lors des réunions d'équipe dites « de fond » que les animateurs ont pris le temps d'échanger sur leur pratique et de mettre en valeur des principes qu'ils ont jugé être la **base d'une Charte du VIVRE ENSEMBLE**.

Ils ont ensuite imaginé des types de **SANCTIONS** mesurées et réparatrices.

Il est primordial que cette charte (règles et sanctions) soit coconstruite avec les enfants afin que cela fasse sens pour eux et qu'ils puissent la mettre en pratique et s'y référer quotidiennement. Les items ci-dessous sont donc un **cadre de référence, support** à la **construction d'une charte de vie propre à chaque groupe**.

Charte de vie commune à destination des enfants

RESPECT

Respecter les autres – Ne pas se moquer ni juger

Respecter l'autorité de l'animateur, des règles, des consignes, des limites

Pas de violence (ni physique ni psychologique)

Communiquer de façon non-violente /Gérer ses émotions

Respecter le lieu et le matériel

Respecter l'environnement

SECURITE

Respecter les règles de l'infrastructure

Rester dans l'enceinte de l'école

Ne pas être en possession d'objets dangereux

Eviter les objets de valeur → vous en êtes responsables !

Eviter les objets « parasites », qui nuisent à la cohésion du groupe et à une dynamique positive, qui ne peuvent être partagés ou qui viennent déranger le bon déroulement des activités.

COOPERATION

Participer à la vie en communauté et au vivre ensemble en privilégiant la communication non-violente et en faisant preuve de solidarité.

Les **SANCTIONS**

Le dialogue et l'échange sont toujours à privilégier. Mais parfois, lorsque le cadre est dépassé, les « punitions » peuvent être utiles voire nécessaires.

Les sanctions ne peuvent être précisées au départ. Elles dépendent d'une série de facteurs liés à l'infrastructure, à la situation, à l'enfant, à l'erreur commise et à la sensibilité de l'animateur.

En collaboration avec leur groupe d'animés, l'équipe d'animation décide des sanctions. Elles doivent être cohérentes aux règles liées à l'infrastructure dans laquelle l'accueil se déroule.

L'équipe d'animation s'engage à choisir des sanctions qui soient :

- **progressives, graduelles** : du rappel des règles ou avertissement à l'exclusion en passant par la punition ;
- **proportionnelles aux comportements à sanctionner** : plus la transgression est forte, plus la sanction est importante ;
- **réparatrices, liées aux comportements transgressifs** ;
- **adaptées** à l'âge, à la situation et au contexte ;
- **respectueuses** de l'enfant (pas humiliantes).

L'exclusion peut être envisagée dans certains cas « graves », en dernier recours où lorsque différentes tentatives ont été mises en place...en vain.

Dans ce cas, un échange avec les familles et une concertation avec l'équipe et la hiérarchie est préalablement nécessaire.